



VILLE DE LAMALOU LES BAINS

Réunion du Conseil Municipal

Vendredi 27 Mars à 18h30

En Mairie - Centre-Ulysse

Ordre du jour :

- 1° Délégation du conseil municipal au Maire
- 2° Désignation des élus dans les commissions communales
- 3° Délibération fixant le nombre de membres au CCAS
- 4° Elections des membres du CCAS
- 5° Désignation des délégués SEML SEMIRAMIS
- 6° Désignation des membres à la Commission d'Appel d'Offres
- 7° Désignation délégués conseil de surveillance CPCF
- 8° Désignation des délégués au Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc
- 9° Désignation délégué de la CLECT
- 10° Délégué Hérault Energies
- 11° Délégué Hérault Ingénierie
- 12° Désignation correspondant défense
- 13° Désignation délégué CNAS
- 14° Délibération contrats CDD remplacement agents
- 15° Assurance Dommage ouvrage Hôtel de Ville
- 16° Tarifs 2026 (théâtre, piscine, cinéma et salles communales)
- 17° Convention marchés artisanaux avec l'association « l'art de la main »